

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Éducation : front uni contre le

S.A.M.
Libreville/Gabon

C'EST une rentrée scolaire à marquer d'une pierre blanche pour le milieu syndical : le Syndicat de l'Éducation nationale (Sena) et la Convention nationale des syndicats du secteur éducation (Conasysed) ont déclaré conjointement, le 13 octobre passé, une grève générale. Pour les observateurs, cette union est inédite. Car jamais ces deux organisations, qui opèrent toujours séparément, ne s'étaient coalisées pour que le gouvernement cesse de faire preuve de "mauvaise foi", pour reprendre leurs termes. Une coalition pour défendre ensemble la cause éducative et dénoncer ce qu'ils considèrent comme des entraves.

Leurs revendications sont multiples. Il s'agit, entre autres, de la régularisation des situations administratives (recrutements, intégrations, titularisations, avancements automatiques, reclassements après stage); l'organisation des concours internes d'entrée à l'ENI et à l'ENS; le lancement de la formation des inspecteurs pédagogiques du second degré à l'ENS; le paiement des rappels solde; la construction en quantité suffisante des établissements scolaires pour atteindre le ratio de 35 élèves par classe, l'octroi de la prime Covid-19, etc.

Derrière ces points, la coalition a surtout un double objectif : mettre les pouvoirs publics devant leurs responsabilités et les pousser à ouvrir le dialogue. Le Sena et la Conasysed ne comprennent pas pourquoi les revendications ayant fait l'objet d'accords formels avec un échancier précis (concours internes ENI/ENS, lancement de la formation des inspecteurs du second degré, prorogation de l'âge de départ à la retraite des inspecteurs, accélération du processus de la régularisation des situations administratives du secteur Éducation) ne sont restés qu'au stade de "simples intentions" du côté du gouvernement. Cette déclaration évoque ainsi une bonne volonté de leur côté et un désir de

laisser les choses en l'état pour les autorités de l'Éducation nationale. Une attitude qui ne serait qu'un "subterfuge pour gagner du temps" par rapport aux revendications.

La communication du ministère de l'Éducation nationale (Minéduc) renforce les deux syndicats dans leur impression. Les parents d'élèves et le public semblent avoir les faveurs de ce département ministériel. Patrick Mouguiama Daouda a récemment annoncé les dispositifs anti-covid dans les établissements scolaires ou la mise à disposition de nouveaux collèges dans la capitale. Ce qui est insuffisant pour la coalition. "Il est démontré aisément que le gouvernement ne manifeste aucune volonté d'améliorer les conditions de vie et de travail des enseignants et des autres personnels du secteur Éducation", ont répliqué les deux syndicats qui restent ouverts, à la négociation, si on tient compte de leurs dernières sorties médiatiques. Et pour y pousser le camp adverse, rien de mieux qu'une grève sur toute l'étendue du territoire, estiment-ils.

La question est de savoir si le gouvernement va sortir de sa réserve, alors qu'il n'avait pas réagi aux appels du pied durant les deux précédentes semaines de grève illimitée (mouvement lancé le mardi 28 septembre passé, ndr).

Cette nouvelle entente entre les deux plus gros syndicats du secteur Éducation n'est pas vraiment une bonne nouvelle pour les pouvoirs publics. Il faut remonter à 2017 pour voir ces syndicats parler d'une même voix. Mais le contexte était bien différent. À cette période, le Sena, avait, avec d'autres structures, milité pour faire annuler la suspension de la Conasysed, elle aussi membre de DU.

De plus en plus, depuis 2017, les appels à faire front commun pour l'intérêt des enseignants et des élèves sont nombreux. Ce qui fait monter la pression sur le gouvernement qui peine, soulignent les syndicats, à faire face aux différentes revendications. Pour le moment, il fait face à une nouvelle grève. La question est de savoir comment il va y répondre.



Le Sena et la Conasysed lors de leur point de presse conjoint.

QUELQUES POINTS DE REVENDICATIONS

- La régularisation des situations administratives (recrutements, intégrations, titularisations, avancements automatiques, reclassements après stages)
- Le paiement des rappels solde,
- L'arrimage des pensions retraites au nouveau système de rémunération,
- L'octroi de la prime Covid-19,
- La construction en quantité suffisante des établissements scolaires pour atteindre le ratio de 35 élèves par classe,
- La mise en place de la Commission ministérielle de traitement des dossiers des agents en service et en attente de recrutement direct,
- L'activation de la Commission ministérielle du dialogue social, etc.

gouvernement



Dans un contexte particulier



Les élèves de l'école pilote de Bikele découvrant la première épreuve de la journée.

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

TROIS semaines déjà que la rentrée scolaire 2021-2022 est lancée. Plusieurs jours après, force est de constater que rien ne semble fonctionner comme prévu par la tutelle. Dans certains établissements, les élèves continuent à errer (parfois) dans la cour de récréation. Quand d'autres affirment n'avoir pas tous les enseignants. "Sur 4 prévus, par exemple, dans la journée, deux seulement se présentent parfois. Et nous passons le reste du temps à ne rien faire", avancent-ils dans leur majorité. Sur 10 salles de classe par exemple, 5 ou 6 environ accueillent normalement les cours. Les autres sont désespérément inoccupées. Par contre, dans le privé laïc et confessionnel, les choses se passent plutôt bien. Ce qui n'est pas le cas dans le public où beaucoup d'élèves affirment se rendre tous les matins dans leurs écoles, collèges et lycées.

Mais, leurs enseignants sont aux abonnés absents. Voilà que les syndicats s'en mêlent ! La menace de grève générale que brandissent, depuis mercredi dernier le Sena et la Conasysed, fait d'ailleurs craindre le pire. Car, si en plus des conséquences des décisions administratives de dernière minute avant la rentrée, les enseignants entrent réellement en grève, il y a à craindre des perturbations sérieuses quant au respect du calendrier scolaire de l'année. Au regard de tout ce qui précède, à savoir une grève qui intervient dans un contexte particulier marqué par le démarrage timide des cours, n'est-il pas judicieux que le gouvernement prenne, dans les plus brefs délais, la mesure de cette situation dont le règlement implique plusieurs ministères ? L'opinion aimerait aussi savoir les différents efforts déjà déployés par les autorités pour trouver (ou tenter de trouver) des solutions aux problèmes posés.

Que compte faire le gouvernement ?

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

C'EST pas la première fois que le gouvernement fait face à un bras de fer avec les partenaires sociaux. Notamment de la Convention nationale des syndicats du secteur éducation (Conasysed), qui, avant la rentrée scolaire 2021-2022, a aussitôt appelé ses adhérents à observer un mouvement de grève de deux semaines reconductibles. Mais depuis quelques jours, cette centrale syndicale a mis ses menaces en exécution. Cette fois, en réussissant à associer le Syndicat de l'Éducation nationale

(Sena). Si dans les faits la rentrée scolaire n'est pas totalement effective sur l'ensemble du territoire national, c'est bien en raison d'une cacophonie qui règne entre la tutelle et les partenaires sociaux. De ce fait, si ce n'est pas une nouveauté pour le ministère de l'Éducation nationale de faire face aux appels à la grève de la Conasysed, avec l'entrée dans la bataille du Sena, autrefois plutôt conciliant, on s'interroge sur le silence observé par la tutelle jusqu'à présent. De plus, si le ministère de l'Éducation nationale n'est pas seul à être pointé du doigt dans le lot des revendications, les autres ministères concernés

eux aussi (Fonction publique, Économie, Budget), devraient également prêter main forte au département de l'Éducation pour édifier l'opinion sur ce qui est fait et ce qui reste à faire quant aux problèmes posés par les syndicats... Le faire de manière collégiale pour s'avérer plus efficace, surtout que la cohésion gouvernementale a toujours été recommandée par le chef de l'État. Pour rappel, ces syndicalistes accusent le gouvernement de faire la sourde oreille à leurs revendications portant sur le paiement des rappels, les avancements, les reclassements, l'arrimage de la pension retraite au nouveau



Le membre du gouvernement lors de la visite d'un établissement à la rentrée.

système de rémunération, l'organisation des concours d'entrée à l'École normale

supérieure (ENS) et à l'École normale des instituteurs (ENI), etc.